

# RÈGLEMENT TRIKAYATHLON 2026

L'association K-RAID Ardennes (association loi 1901) organise le 10/05/2026 la 11ème édition du Trikayathlon.

L'association mettra tout en œuvre pour assurer un déroulement des épreuves dans le respect le plus strict des règles sanitaires qui seront en vigueur au moment de l'événement.

## 1 - Organisation

Le Trikayathlon est une épreuve multi-sports. Le règlement définit les règles de fonctionnement de l'épreuve. Le fait de s'inscrire à l'épreuve entraîne l'acceptation, entière et sans restriction, du présent règlement.

Les concurrents doivent se conformer au règlement de l'épreuve, aux directives de l'organisation ainsi qu'aux diverses législations en vigueur sur les lieux traversés et/ou occupés (règlement général de police, réglementation sur l'environnement, code de la route, etc.). Le non-respect de cette clause dégage toute responsabilité de l'organisation et entraîne l'application des lois en vigueur.

L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours prévus initialement en fonction des différentes contraintes (météo, état du terrain, autorisations...). Ces modifications éventuelles seront annoncées sur la page Facebook Trikayathlon ou avant le départ ou en cours d'épreuve.

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur, conformément à la législation en vigueur. Toutefois, la responsabilité de l'organisateur ne saurait, en aucun cas, être recherchée en cas de vol ou de perte de tout objet matériel ou autre qu'il soit, confié à sa garde, transporté dans ses véhicules ou déposé dans ses locaux.

## 2 - Encadrement

Le Trikayathlon est encadré par des bénévoles dont le rôle est d'assurer le bon déroulement des épreuves. Toute personne de l'encadrement peut à tout moment arrêter un concurrent ou une équipe pour des raisons de sécurité ou du non-respect du présent règlement. Le non-respect des consignes données par les personnes de l'encadrement dégage toute responsabilité de l'organisation.

## 3 - Epreuve

Le principe est un enchaînement de 4 épreuves : Kayak, VTT, trail et une épreuve surprise de précision qui est du tir laser cette année.

Les équipes seront composées de deux personnes.

Le chronométrage sera effectué par Ultratiming.

Il existe 2 parcours :

- 4Km Kayak + 15Km VTT + 7Km Trail + Epreuve de précision
- 5Km Kayak + 24Km VTT + 12Km Trail + Epreuve de précision

Un court briefing sera fait avant le départ. Sur toutes les sections de course, les concurrents d'une même équipe ont l'obligation de rester groupés. Ils doivent toujours rester à portée de voix (max 30 sec d'écart). Il est rappelé que l'équipe est soumise au code de la route dès qu'elle emprunte ou franchit une voie de circulation.

Les participants s'engagent sur le Trikayathlon en toute connaissance de cause. Ils dégagent, par avance, l'organisation de toute responsabilité pénale et civile en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait survenir.

Les organisateurs prévoient de mettre en place les indications nécessaires pour permettre aux concurrents de suivre correctement le parcours : flèches directionnelles, peinture temporaire, rubalise.

#### **4 - Classement**

Le raid aura un classement masculin, mixte, féminin, « la dernière équipe arrivée » et « la plus vieilles équipe arrivée ».

Le classement final se fera au temps.

Le classement définitif sera publié sur la page Facebook du Trikayathlon et sur le site d'Ultratiming.

#### **5 - Mise hors-course**

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Tout participant dont le comportement sera en contradiction avec ce règlement fera l'objet d'une exclusion de la course.

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification du concurrent :

- Aide extérieure de toute nature
- Non-respect du port du casque en VTT
- Deux personnes sur un seul VTT
- Utilisation de moyens de déplacement non-autorisés (autre que ceux mentionnés sur la section considérée)
- Non-respect du port du gilet de sauvetage
- Non-respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...)
- Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent
- Avis du service médical
- Non-respect des indications de l'organisation et/ou des signaleurs
- Non-respect du code de la route (La sécurité routière est assurée par des signaleurs mis à disposition par l'organisation.)

## 6 – Abandon

Les concurrents qui abandonnent en cours d'épreuve en aviseront obligatoirement un des bénévoles situés sur le parcours et rendront leur dossard au PC arrivée de la course. Il sera mis hors - course et autorisé à quitter le parcours par ses propres moyens et sous sa propre responsabilité.

## 7 - Matériel

Matériel fourni par l'organisation :

- 1 Kayak par équipe, 2 Pagaies doubles, 2 Gilets de sauvetage.
- Un parc à vélo gardé et fermé

Matériel obligatoire :

- 1 VTT par équipier, Casque obligatoire

Matériel conseillé :

- Une tenue pour la pratique de sport en pleine nature
- Ravitaillement de course en suffisance (eau, boissons/barres énergétiques)
- Une trousse de secours
- Un téléphone portable chargé sous étui étanche
- Le dossard fournit par l'organisateur devra toujours être porté visiblement.

## 8 - Inscriptions

Les inscriptions auront lieu sur le site : [www.trikayathlon.com](http://www.trikayathlon.com) . Le droit d'engagement est de 50€ par équipe pour le petit parcours et 65€ par équipe pour le grand parcours.

Pas de possibilité de s'inscrire sur place. Pas de vérification certificat médical sur place.

Pour finaliser son inscription, chaque participant devra IMPERATIVEMENT télécharger en ligne :

- Soit pour les coureurs licenciés : la licence de la fédération
- Soit pour les coureurs non licenciés ou étrangers : Un certificat médical de moins d'un an comportant la mention « non contre-indication à la pratique du sport en compétition »

Aucun remboursement d'inscription ne sera accordé en cas de non-participation à l'épreuve et ce pour quelque raison que ce soit. Les chiens, mêmes tenus en laisse, ne peuvent accompagner les concurrents.

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve. Dans cette éventualité, le droit d'engagement sera complètement remboursé.

Les concurrents mineurs s'engageant sur le trikayathlon devront faire signer l'autorisation parentale jointe sur la fiche d'inscription.

L'épreuve est accessible à partir de 14 ans si accompagné d'une personne majeure et à partir de 16 ans pour des équipes 100% mineures.

Il est obligatoire se savoir nager 50m.

## **9 - Retrait des dossards**

Le retrait des dossards se fera le jour même de l'épreuve en amont de la course.

## **10 - Assistance**

En cas d'accident grave, l'assistance au concurrent blessé doit primer sur l'esprit de compétition. Chaque concurrent s'engage à apporter son aide et à alerter l'organisation de tout incident et toute difficulté rencontrée par d'autres participants pendant la course. A cet effet le numéro de l'organisation sera indiqué sur ...

## **11 - Responsabilités**

L'inscription se fait par équipe. Un des équipiers est désigné comme chef d'équipe. Il est seul juge de l'opportunité de prendre le départ de la course et de la continuer pendant toute la durée de l'épreuve. Néanmoins, l'organisation se réserve le droit d'interdire à un concurrent de prendre part au départ de la course ou de la poursuivre.

En s'engageant sur le Trikayathlon, les concurrents participent sous leur propre responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à leur état de santé. Conformément à la réglementation, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants du Trail. La participation à l'épreuve se fera sous l'entièvre responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné. Les concurrents renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs. Les concurrents s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.

## **10 - Règles environnementales et de sécurité**

L'organisation a la volonté de faire du respect de l'environnement une des composantes de sa philosophie.

Nous offrons aux compétiteurs l'opportunité de découvrir des espaces naturels constituant un patrimoine à préserver, nous souhaitons donc que ceux-ci soient respectés au maximum.

Chaque concurrent doit tenter d'avoir un impact minimum sur l'environnement : aucun déchets ne doivent être jetés sur le lieu de l'organisation ou sur le parcours.

L'organisation rappelle que la législation du code de la route est en vigueur et doit être respectée. En particulier, qu'une voie de circulation doit être considérée comme un obstacle naturel et nécessite l'arrêt total des participants avant d'être traversée.

Il est impératif que le comportement de chacun s'inscrive dans le respect des lieux traversés et des conditions sanitaires en vigueur.

## **11 - Droits d'images et données personnelles**

Chaque concurrent accepte sans condition et restriction toute prise d'images et son (vidéo / photos / son) de son équipe à des fins publicitaires et/ou promotionnelles réalisées par l'ensemble des médias présents sur le raid sans prétendre à aucun remboursement de quelque nature que ce soit et sans réclamer aucune compensation.

Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par K Raid Ardennes pour les inscriptions au Trikayathlon. Elles sont conservées jusqu'au jour de la course et sont destinées à l'association Kraid Ardennes.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : [contact@k-raid-ardennes.fr](mailto:contact@k-raid-ardennes.fr).